

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015



PRESENTS : MM. BATAILLE Nicolas, BORDANEIL André, BRUGAT Alexandrine, CAMPS Florence, COSTE Martine, ERRE Georges, FALFOUL ép. MAHÉ Samia, MALIRACH Armand, MAYDAT Philippe, HOWSON Margaret, KLUSKA Michel, LHUILLERY Danièle, ORTIZ Jean, PAYROT José, RAYMOND-RIBAS Mélodie, SAUPIQUE Jean-Jacques, SOLER Carmen, VÉHI Francine, ZIELYK Michel.

ABSENTS EXCUSES : M COPPOLANI Antoine, LAPORTE Martine, L'HOSTIS Christian

ABSENTS : M SIMON Christophe

PROCURATIONS : M COPPOLANI Antoine à Mr BATAILLE Nicolas
Mme LAPORTE Martine à Mr BORDANEIL André
Mr L'HOSTIS Christian à Mr SAUPIQUE Jean-Jacques

SECRETAIRE : Mme BRUGAT Alexandrine

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2015
UNANIMITÉ

I°/ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2015

• Budget Communal 2015

Après présentation des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Budget Primitif 2015.

Vote : Pour : 18 Contre : 3 Abstention : 0

• Budget Centre Communal d'Action Sociale 2015

Après présentation des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Budget Primitif 2015.

Vote : Pour : 18 Contre : 3 Abstention : 0

• Budget Eau et Assainissement 2015

Après présentation des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Budget Primitif 2015.

Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

II°/ VOTE DES TAUX

Vu les investissements faits par la Commune,

Vu la prévision d'inflation pour 2015 estimée selon les organismes référencés à 0,6%, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée une augmentation de 0,20 % tenant compte d'un ajustement des données par rapport à l'indice des prix à la consommation pour la même période.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

- **DECIDE D'AUGMENTER de 0,20 %** le taux de 2 taxes suivantes, soit :
 - o **La Taxe d'Habitation passe de 13,90% à 14,10%**
 - o **La Taxe Foncière (bâti) passe de 16,82% à 17,02%**
 - o Le taux de référence de la **Taxe Foncière sur le non-bâti** reste inchangé, soit **66,41%**.
- **DIT QUE** ces taux seront appliqués pour l'année 2015.

VOTE : Pour : 19 Contre : 0 Abstentions: 3

III°/ DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS COMPLEMENTAIRE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VALLESPER POUR LE PROJET DE LA « MAISON POUR TOUS ».

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée,

- que par délibération du 20 Janvier 2015, le Conseil Municipal de Maureillas Las Illas a adopté une modification du montant du Fonds de Concours, sollicité auprès de la Communauté de Communes du Vallespir, relativement au projet de la « Maison pour tous », aux fins de ramener la demande à la somme de 76 480.00 €,

- que par délibération du Conseil Communautaire en date du 31 Janvier 2015, la Communauté de Communes du Vallespir a décidé l'attribution d'un Fonds de Concours à due concurrence, soit la somme de 76 480.00 €.

Il appert de l'avancement des travaux, que deux avenants ont été signés pour un montant Hors Taxes de 12 868.00 €, que les honoraires SOCOTEC et CPS ont été augmentés de 5 878.00 € HT, et qu'une somme de 44 486.00 € HT doit être prévue budgétairement pour l'aménagement intérieur des locaux.

Le total de la dépense supplémentaire s'élève donc à **62 232.00 € HT**.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

- **SOLLICITE** un complément de Fonds de Concours, pour un montant de **31 616.00 €, soit 50%** au titre d'un abondement, portant ainsi le total de la participation Communautaire pour l'opération « Maison pour tous » à **108 096.00 €**,
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire de signer tout document concernant cette demande.

VOTE : UNANIMITE

IV°/ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 28/01/2014.

Il précise que dans le cadre de la réorganisation des services, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

- **DECIDE que** le tableau des effectifs pourra être porté aux limites suivantes :

> **AGENTS TITULAIRES :**

Attaché Temps Complet	2
Rédacteur Temps Complet	3
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe Temps Complet	3
Adjoint Territorial du Patrimoine de 2 ^{ème} classe Temps Complet	1
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe Temps Complet	3
Brigadier Chef Principal Temps Complet	1
Gardien de Police Municipale Temps Complet	1
Agent de Maîtrise Temps Complet	4
ATSEM 1 ^{ère} classe Temps Complet	1
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe Temps Complet	1
Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} classe Temps Complet	14
Adjoint Technique Territorial 1 ^{ère} classe Temps Complet	6
Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} classe Temps Complet	4
Assistant Territorial Spécialisé d'Enseignement Artistique Temps non Complet	1
Adjoint d'Animation Territorial 2 ^{ème} Classe Temps Complet	1

> **AGENTS CONTRACTUELS :**

Agents recrutés pour un besoin occasionnel ou pour un titulaire momentanément absent	3
Agents de Droit Public à durée indéterminée	13

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération,
- **DIT que** la présente délibération sera transmise à Mr le Préfet,
- **DIT qu'**elle fera l'objet d'un affichage en Mairie

VOTE : UNANIMITE

V°/ REMPLACEMENT D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE DEMISSIONNAIRE ET INSTALLATION EN QUALITE DE CONSEILLERE MUNICIPALE DE Mme FRANCINE VÉHI.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier reçu en Mairie le 23 Mars 2015, Mme Mireille CANTAGRILL, a donné sa démission du Conseil Municipal dans les conditions prévues par l'Article L.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'Article L.270 du Code Electoral, elle est remplacée par Mme Francine VÉHI, la suivante sur la liste électorale.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de prendre acte de l'installation de Mme Francine VÉHI.

Le tableau du Conseil Municipal sera modifié, tenant compte de cette installation, Mme Francine VÉHI prenant rang à la suite des Conseillers Municipaux élus antérieurement, dans l'ordre selon lequel elle a accédé au Conseil.

Il convient simultanément de modifier les membres des Commissions Municipales définies par délibération du 7 Avril 2014.

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier la composition des Commissions comme suit :

- « Urbanisme et Gestion des AEP et EU »

- o Mme Francine VÉHI remplace Mme Mireille CANTAGRILL
- « Vie Associative – Jumelage - Catalanité »
 - o Mme Francine VÉHI remplace Mme Mireille CANTAGRILL
- « Développement durable – Transition Energétique »
 - o Mme Francine VÉHI remplace Mme Mireille CANTAGRILL
- « Ecoles – Culture – Tourisme - Patrimoine »
 - o Mme Francine VÉHI remplace Mme Mireille CANTAGRILL

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de l'installation de Mme Francine VÉHI dans la composition du tableau du Conseil Municipal,
- **PREND ACTE** de l'intégration de Mme Francine VÉHI dans la composition des Commissions : « Urbanisme et Gestion des AEP et EU » « Vie Associative – Jumelage - Catalanité » « Développement durable – Transition Energétique » « Ecoles – Culture – Tourisme - Patrimoine ».

VOTE : UNANIMITE

VI°/ TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Fonction 1	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M	BORDANEIL André	25/11/1946	23/03/2014	930
Premier Adjoint	M	PAYROT José	29/01/1951	23/03/2014	930
Deuxième Adjoint	M	SAUPIQUE Jean-Jacques	17/10/1941	23/03/2014	930
Troisième Adjoint	Mme	SOLER Carmen	05/04/1948	23/03/2014	930
Quatrième Adjoint	Mme	LAPORTE Martine	28/02/1949	23/03/2014	930
Cinquième Adjoint	M	MALIRACH Armand	16/02/1946	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	M	ERRE Georges	11/04/1941	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	Mme	HOWSON Margaret	22/06/1942	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	M	L'HOSTIS Christian	05/03/1944	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	Mme	COSTE Martine	05/10/1946	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	M	KLUSKA Michel	29/03/1947	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	M	ZIELYK Michel	01/08/1947	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	Mme	LHUILLERY Danièle	24/08/1959	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	Mme	BRUGAT Alexandrine	16/06/1966	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	Mme	FALFOUL Samia	16/11/1974	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	M	BATAILLE Nicolas	28/06/1975	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	Mme	RAYMOND-RIBAS Mélodie	17/05/1988	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	M	COPPOLANI Antoine	11/10/1994	23/03/2014	930
Conseiller Municipal	M	ORTIZ Jean	03/07/1956	23/03/2014	427
Conseiller Municipal	M	MAYDAT Philippe	08/06/1962	23/03/2014	427
Conseiller Municipal	Mme	CAMPS Florence	15/11/1965	23/03/2014	427
Conseiller Municipal	M	SIMON Christophe	01/05/1966		
Conseiller Municipal	Mme	VÉHI Francine	28/08/1939		

Certifié par le Maire,

VII°/ RETROCESSION DE LA CONCESSION N°567 A LA COMMUNE.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de délibérer sur la proposition de Mme TARRIEU-ECHARD Anne-Marie, domiciliée « Chez Mr et Mme POMEDIO Michel, 49 avenue du Dr Croquelois- 62360 SAINT LEONARD, de rétrocéder la concession n°567 - Cimetière de la Forêt, Parcelle N°34, à la Commune.

Monsieur le Maire précise que, par délibération du 9 Octobre 2007, reçu de la Sous-Préfecture en date du 17 Octobre 2007, le remboursement d'une concession correspond au deux tiers du prix d'achat, un tiers étant attribué au CCAS.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **ACCEPTE** la proposition de Mme TARRIEU-ECHARD Anne-Marie de rétrocéder à la Commune la concession n°567 - Cimetière de la Forêt, Parcelle N°34,
- **DIT** que le montant de ce remboursement sera de deux tiers du prix d'achat soit 368.01 €.
- **DIT** que cette somme sera inscrite sur le budget de la Commune 2015 sur le compte 678.
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire de signer tout document concernant cette rétrocession.

VOTE : UNANIMITE

La séance est levée à 20 H 20